

Le Chênelet

Une fable autour de l'ÉCO-CONSTRUCTION SOLIDAIRE

Il nous aura fallu plusieurs années, depuis les premières images vidéo sur notre site www.cerdd.org au début des années 2000, avant de réussir à rendre compte de cette aventure dénommée Chênelet, dont la trame se déroule à quelques pas de la côte en Région Nord Pas-de-Calais. L'histoire a lieu à l'échelle d'une ancienne exploitation agricole, et a pour point de départ la requalification d'une grange. Mais faire référence aux techniques d'éco-construction ne suffit pas à la résumer ; de même qu'énumérer les différentes parties visibles du site, scierie, logements, jardin potager biologique... Or, si sa morale est difficile à appréhender, c'est parce qu'elle est édictée par une certaine vision de la place de l'Homme dans la société : car il s'agit ici d'une démarche complète de réinsertion, dont la partie visible concilie environnement et économie, et dont la partie cachée révèle des exigences sociales particulièrement fortes qui oscillent entre entrepreneuriat social et logement social.

Une autre difficulté revient à essayer de mesurer l'ampleur de la démarche : Chênelet, avec ses quelques maisons de terre crue et de bois, constitue-t-il une goutte d'eau dans l'océan du logement social ? Le logement, et le logement social en particulier, est l'objet de multiples expérimentations, qui visent à inventer de nouvelles formes d'habitats, qui permettent de loger les foyers les plus modestes à moindre coût, mais sans négliger le confort, ni la fonctionnalité.

Aujourd'hui, l'histoire se répète, avec la même équipe d'aventuriers, et de nouveaux protagonistes : à Loos-en-Gohelle, une autre commune du Nord Pas-de-Calais, ainsi qu'à Saint-Denis, en Île de France. À ce titre, Chênelet peut être considéré comme une première de l'écologie appliquée, en cela qu'elle dépasse le stade de l'expérimentation. Car l'idée d'un réseau de l'éco-construction solidaire, à l'échelle nationale, est en train de germer. Le dénominateur commun d'un tel réseau serait le partage d'un savoir-faire en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage, savoir-faire corrélé à la mise en oeuvre de capacités techniques et de matières premières issues du territoire local.

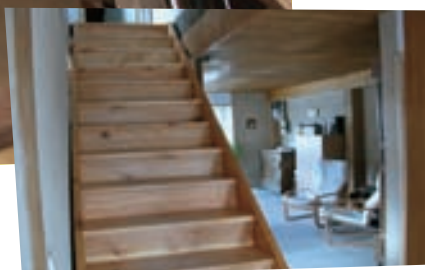
Enfin, Chênelet, c'est aussi le fruit du croisement de volontés individuelles qui proposent une vision humaniste des activités économiques, au service des salariés, au service des habitants d'un quartier, ou encore au service des usagers.

La clé de l'histoire

Expériences croisées entre ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE et ÉCO-LOGEMENTS SOCIAUX

Le Chênelet a été créé par un noyau d'entrepreneurs engagés dans l'action sociale par le biais d'une entreprise d'insertion Scierie et Palettes du Littoral (SPL). Leur objectif est d'améliorer la réinsertion des personnes en difficultés. Les observations faites sur le fonctionnement de l'insertion dans leur entreprise les amènent à inventer des solutions pour permettre aux personnes exclues du monde professionnel d'acquérir les compétences et les capacités d'adaptation pour leur retour en entreprise. Le maraîchage bio, première activité du Chênelet insertion, est ainsi mis en place pour proposer un "sas" de remise en état des repères professionnels (horaires, travail d'équipe...) et de la confiance en soi.

À la question du logement des personnes en difficulté, la solution adaptée était de diminuer les charges. L'approche environnementale s'est logiquement imposée, par la recherche et l'innovation sur des produits issus de l'éco-conception (process, matières premières locales et prioritairement de récupération) et le choix d'un système de chauffage et d'épuration des eaux. Chacune des activités développées au sein du Chênelet, qu'elles relèvent du maraîchage bio ou des logements Haute Qualité Durable (HQD), sont accompagnées d'outils de suivi de parcours professionnel au service de chacun. Cette démarche construite dans l'action et améliorée par l'usage, représente les fondements d'un développement durable appliqué : *"On est parti de notre compétence fondamentale, créer de la solidarité, regarder de manière innovante. On fait du "pas à pas" (HQD, potager bio...) et on construit des trajectoires adaptées à chacun"*, indique Dominique Hays, coordinateur du site Chênelet.



Plus et mieux de solidarité signifie pour les protagonistes de l'aventure - que nous comparerons ici à des explorateurs ou des aventuriers - répondre aux besoins essentiels des plus démunis : acquérir une indépendance financière par l'emploi, se loger, se nourrir.

Voir le schéma "Interdépendance des activités mais indépendance juridique" en page 19

Portrait

François Marty, Président de Chênelet

"Qu'est-ce qui est à l'origine du projet Chênelet ?"

Notre métier d'origine est le bâtiment, une compétence que nous essayions alors de développer dans le cadre de l'insertion, mais avec des résultats très mitigés car le bâtiment est emblématique des métiers qui requièrent beaucoup de savoir-faire. Si nous sommes revenus à ces "premières amours", c'est parce que force est de constater que **ces mêmes personnes auxquelles nous voulions offrir du travail sont également celles qui souffrent du mal logement.**

J'entends par là le résultat de politiques parfois aberrantes, sous forme de barres et de tours, où règnent la promiscuité et les matériaux de mauvaise qualité, le tout associé à des consommations de flux que ces personnes n'ont certainement pas les moyens de se payer.

Pourquoi cette situation ? S'agit-il d'une spécificité française ?

Plusieurs facteurs ont contribué à cet état de fait. Le problème est d'abord juridique, car dans les textes rien n'apparaît pour favoriser des matériaux écologiques et sains. La pyramide des âges, en matière de bâti, est complètement aberrante (les logements les plus caractéristiques des faiblesses des procédés constructifs sont ceux des années 70, peu ou très mal isolés, NDLR). De plus, les métiers du bâtiment ont une image très négative, le manuel est stigmatisé.

Qu'ont à offrir les logements sociaux du Chênelet ?

Trois groupes de travail ont été montés en amont de la conception. En premier lieu, il faut citer l'**expertise apportée par les femmes** vis-à-vis des usages du logement : le souhait d'une bonne isolation, la facilité d'accès aux sanitaires, le cellier, ou encore des porte-fenêtres assez larges pour faire pénétrer un lit médicalisé... Dans un autre groupe de travail, nous nous sommes penchés sur ce que l'écologie pouvait apporter concrètement au logement. Le meilleur

exemple en est le coût annuel du chauffage, soit une somme de 80€ en 2006. Les principaux atouts des maisons Chênelet, c'est l'usage de matériaux écologiques, comme le bois.

Vous utilisez des matériaux plutôt non conventionnels...

Attention, notre métier ne relève pas pour autant de l'écologie, ni des matériaux de construction, mais bien de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'insertion, de la capacité à réinventer les métiers. Pour cela, il nous a fallu "reprogrammer nos ingénieurs" (et c'est un défi qui nous a permis de rassembler autour de notre projet des compétences très précieuses), pour que des agents de manœuvre, des gens faiblement qualifiés, puissent travailler avec les matériaux que nous utilisons. Au sujet de ces matériaux, je tiens à détromper ceux qui pensent que les obstacles à leur utilisation sont infranchissables. Au Chênelet, l'agrément n'est pas venu des autorités administratives, mais des assureurs, qui, cerise sur le gâteau, nous ont même annoncé un coût inférieur de 20% au coût moyen d'une assurance grâce à l'utilisation du bois.

Nous assistons donc à l'ouverture d'un marché de l'éco-construction ?

C'est effectivement à l'émergence d'un marché qui se promet gigantesque à laquelle nous assistons. **La disparition des "barrières d'entrée" sur le marché des éco-matériaux** va faire que les grands groupes vont s'engouffrer dedans, après avoir entrete nu pendant des années le mensonge selon lequel la réglementation était un obstacle infranchissable. Avec toute une série de conséquences positives pour des filières déjà existantes : je pense en particulier aux filières locales qui peuvent alimenter des procédés de construction

propres au territoire, comme les Carrières du Boulonnais qui nous fournissent en argile, et ce très en deçà de leur capacité (de 800 tonnes par jour de sous-produits, issus de leur activité principale, jusqu'alors considérés comme des déchets). On est très, très loin, ici, de la menace de pénurie qui plane sur les filières de matières premières en général.

Cette référence au territoire local des procédés constructifs, cela revient à (ré)inventer les métiers du bâtiment...

Il faut effectivement créer les conditions pour répondre à ce marché. Avec l'aide du réseau Cocagne, et avec l'appui de l'ADEME et du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, nous

travaillons à identifier les conditions d'un réseau d'éco-constructeurs qui démarre depuis notre région. Parallèlement, nous développons une gamme de maisons plus urbaines, avec des matériaux plus classiques (ouate de cellulose...), ainsi qu'une autre génération de maisons en bois et paille.

L'idée est, de manière générale, de **définir des gammes et des procédés qui soient facilement reproductibles.**

Vous parlez toujours de maisons, alors que la verticalité semble devenir la règle des projets d'urbanisme durable, notamment au regard de l'empreinte écologique...

Effectivement, et nous assumons pleinement le fait de construire des pavillons dans une dimension d'éco-logements sociaux... il y a là dans notre démarche une part d'incertitude, mais c'est de l'ordre du vivant : mieux vaut réhumaniser la vie plutôt que l'empiler ! La ville est un phénomène inévitable, inversement cela me paraît idiot d'aller étaler en milieu rural. **Les familles en ville ont un droit à l'espace.**

La dimension économique du projet, c'est d'une part un esprit d'entreprise dans une structure dépendante des lois du marché, et d'autre part des ateliers d'utilité sociale qui questionnent les finalités sociales et écologiques de l'activité développée. Ces deux mondes mutualisent leurs savoir-faire et compétences dans la gestion de l'entreprise et dans les projets d'insertion sociale.

Au carrefour de la SOLIDARITÉ, de l'ENVIRONNEMENT et d'une DYNAMIQUE ENTREPRENARIALE

L'expérience Chênelet débute par une rencontre de personnes issues d'une part de l'Économie Sociale et Solidaire et d'autre part de l'environnement. Dans les années 80, un groupe d'une quinzaine de personnes, mené par François Marty (qui a suivi une carrière de transporteur puis d'entrepreneur social), réuni au sein d'une communauté chrétienne catholique, "l'Annonciation", accueille des personnes dont les difficultés sociales

outrepassent le seul aspect financier : jeunes en difficultés, sortants de prisons... À cette époque, les dispositifs existants en France étaient les Travaux d'Utilité Collective, les Contrats Emploi Solidarité..., des dispositifs relevant d'une politique de traitement social, rapidement stigmatisés et pas forcément considérés comme une étape par les employeurs et surtout les employés. Ces dispositifs rencontrent de nombreux détracteurs, dans la mesure où ils ne sont pas assimilés à un contrat de travail "en bonne et due forme" et par conséquent ne permettent pas d'accéder aux mêmes droits qu'un contrat de travail classique, avec pour

effet indésirable le maintien des situations de précarité.

Cette première expérience permet à la communauté de s'apercevoir qu'en plus d'un

accueil, ces personnes ont un réel besoin d'appui pour retourner dans la société, d'un dispositif au sein duquel *"le salaire donne véritablement aux employés les moyens de leur indépendance en évitant le piège d'un paternalisme décalé par rapport à notre vision de l'homme"* selon les termes de Dominique Hays. En 1985, est créée la SCoP (Société Coopérative de Production) Somebois qui embauche une soixantaine de personnes, mais son évolution est très (trop) rapide et rapidement pesante dans sa gestion.

Forts de cette expérience, nos protagonistes rencontrent Chantier Nature en 1992 pour réaliser une étude de faisabilité pour une nouvelle entreprise. Chantier Nature à cette époque était inscrit dans un réseau de jardins ouverts à la solidarité et organisait des chantiers nature. L'idée leur est venue de proposer des chantiers à vocation écologique pour des personnes en insertion afin de **combiner financement social et travaux d'utilité écologique**. Cette première démarche fait prendre conscience que l'environnement peut mener au social.

Réunissant ainsi l'emploi et l'environnement, ils créent des chantiers destinés à la réhabilitation des friches industrielles, proposant ainsi des projets environnementaux utiles aux politiques de financement sociales. Par ailleurs, en 1995 Scierie Palette du Littoral (SPL, SA constituée en SCoP avec le statut d'entreprise d'insertion) est créée et devient le canal pour réaliser le projet de proposer un véritable emploi aux personnes en difficultés pour développer les compétences propres à un métier.

Principe II : l'esprit de solidarité et la volonté de coopérer

La solidarité est gage à la fois d'efficacité et de justice (...) La cohésion sociale recherchée par la lutte contre les inégalités est une condition nécessaire pour le bon fonctionnement d'ensemble de la société. (...) L'opposition réside dans le fait que l'efficacité économique, par l'intermédiaire des marchés, tend à diviser, à exclure les moins productifs ou les moins rentables, alors que la solidarité représente davantage un élan des plus forts vers les plus faibles."

Source : 15 principes pour l'action,
Cerdd, 2001

Portrait

Claire Marty Encadrante à la scierie

Vous êtes impliquée dans le projet depuis ses premiers pas. Racontez-nous comment le projet a démarré...

Le projet a commencé à prendre racine à la fin des années 70, autour de l'idée d'héberger de jeunes étudiants en voyage. Puis, progressivement, nous avons accueilli des jeunes paumés, et avons créé un atelier pour leur procurer du travail, et, par extension, une couverture sociale... On faisait des travaux de type rénovation dans des écoles, jusqu'à ce que se présente une opportunité de reprise d'un stock de palettes. C'est à ce même moment que nous avons acheté la propriété à Moyecques, avec l'idée d'y construire une usine, mais les volumes de commande alors nous ont contraint à louer une usine à Calais, tandis que la propriété tombait en ruines... Puis nous avons rencontré Jérôme Houillez, architecte urbaniste, qui a fait les plans pour la réhabilitation de la propriété, et nous a ainsi aidés à **greffer les principes écologiques à nos objectifs d'accueil et d'insertion**. Les jardins ont été lancés selon le même principe, nous voulions tout d'abord trouver une occupation

aux personnes, puis nous nous sommes rattachés à la dynamique du réseau Cocagne.

Quel rôle jouez-vous au sein de Chênelet ?

En ce qui me concerne, mon travail consiste à encadrer les personnes qui se sont orientées vers un travail d'opérateur de machines à SPL, à **favoriser leur première approche des machines à la scierie**. Cela exige d'être très rigoureux dans les explications, les vérifications, et aussi faire comprendre que la rigueur de l'exécution des tâches est déterminante pour la qualité du produit fini. La première difficulté que je rencontre, c'est le manque d'habitude de travail, le manque de motivation, puis, progressivement,

ce qui fait la différence, c'est la satisfaction vis-à-vis du travail accompli, mais aussi la cohérence de nos produits avec la vision du Chênelet. En tant qu'encadrants, nous retirons également une grande richesse des relations qui se tissent avec les bénéficiaires du programme d'insertion, et ce, dès lors que le handicap de l'exclusion sociale est reconnu, mais sans être stigmatisé. Nous préférons cela plutôt que d'avoir un regard très inquisiteur sur les faits et gestes de ces personnes (ce qui est très pratiqué dans certains organismes, NDLR), ce qui n'aide pas à créer de relation de confiance, et tend même à infantiliser les bénéficiaires, au lieu de les responsabiliser.



SPL fonctionne sur la base d'un effectif d'une centaine de personnes. La matière d'œuvre est centrée sur le bois et propose des produits au "top" sur une activité considérée ailleurs comme pauvre. L'activité de l'entreprise s'inscrit dans un domaine de production rare et peu concurrentiel : SPL travaille sur 400 références de palettes non-standard, avec pour principe **l'adaptabilité des chaînes de production**

et la réactivité sur les commandes. Cette orientation, ainsi qu'un management structuré autour d'une logique de flux tendus, sont les bases de l'esprit entrepreneurial qui garantit la viabilité économique de la structure. Outre la fabrication de palettes non standard, son activité se situe sur différents métiers : scierie, transport, logistique et construction de logements sociaux écologiques.



D'autres activités ont été créées ensuite, au sein de Chênelet cette fois, avec en particulier les ateliers scierie et de fabrication des Blocs Terre Crue (BTC) pour les logements. Ces derniers s'insèrent dans des *"niches d'activités de proximité, accessibles aux personnes sans qualification et tirant parti des ressources naturelles et économiques de son territoire"* (extrait du Guide de l'insertion socio-professionnelle, p. 30), chaque activité devenant un pôle quasi-autonome.

➤ REMISE EN ACTIVITÉ VERSUS RETOUR À L'EMPLOI

À SPL, 60% des postes sont en insertion ; ils ont été développés en correspondance avec les débouchés locaux (conducteurs de machines, caristes magasiniers, chauffeurs routiers...). À leur entrée au Chênelet, les personnes entament un **parcours de qualification composé de paliers d'activités simples et de qualité**, permettant à chacun de trouver sa place : maraîchage bio,

UNE REMISE EN ACTIVITÉ PROGRESSIVE, DE L'ASSOCIATIF AU PRIVÉ

Chênelet	SPL
Activités	
Diversité des activités Scierie Maraîchage...	Palette Scierie Transport Préfabrication de maison
Rythme	
Cadence moins importante, laisse le temps aux personnes Encadrement important (diversité dans la compétence de l'encadrant)	Rythme d'entreprise
Enjeux productifs	
La production rend compte du parcours d'insertion	La production est une indication de la santé de l'entreprise

"La scierie du Chênelet représente une étape pour préparer les personnes à leur insertion dans SPL. Le travail dans cette scierie demande une logique d'organisation, sans être forcément endurant."

Dominique Hays, directeur de Chênelet Insertion



fabrication de blocs écologiques en terre crue, scierie, culture de fleurs sauvages, élaboration de produit bois, cuisine... Cette notion de parcours a été développée sur la base de l'expérience acquise dans un premier temps au sein de la SPL ; une expérience qui a pointé que les personnes éloignées depuis longtemps du monde professionnel ne sont pas forcément en mesure **d'intégrer le cadre d'une entreprise avec des exigences horaires, de sécurité, de travail.**

➤ L'INSERTION À TRAVERS LE PRISME DE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

Chênelet a été créé en 2002 pour animer un Atelier d'Utilité Sociale consacré à la production de légumes biologiques selon la démarche du Réseau Cocagne. Il s'agissait à l'époque, selon Claire Marty, *"d'occuper les gens dans une activité saine et de leur permettre de retrouver le goût du travail"*.

Le travail dans les ateliers se réalise de manière collective, l'encadrant dirige et travaille avec les personnes en insertion : *"Le respect de la personne s'impose de lui-même, l'encadrant travaillant avec les bénéficiaires du dispositif. Il s'agit de les remettre face à leur responsabilité, de faire en sorte qu'ils réalisent leur parcours personnel et leur projet de vie"*. Le maraîchage symbolise tout à fait ce propos : *"Si on a bien planté au départ, on récolte bien à l'arrivée"*, commente Régine Pattyn, de Chênelet Développement.

Les activités de l'Économie Sociale et Solidaire s'inscrivent de manière générale dans un marché d'utilité sociale, dont la rentabilité est régulièrement, parfois injustement, remise en cause, mais néanmoins nécessaire pour la société (écologie, patrimoine...). Leur objectif premier est la réinsertion sociale, mais elles n'en demeurent pas moins des entreprises à gérer qui nécessitent une approche entrepreneuriale. Il ne s'agit pas d'une logique du don, mais bien d'un modèle économique réinventé qui laisse davantage de place à l'homme, même si les dispositifs utilisés confinent les personnes engagées dans un statut encore précaire.

ATELIERS D'UTILITÉ SOCIALE ET CHANTIERS D'INSERTION

Le chantier d'insertion et les ateliers d'insertion appartiennent aux structures dites "d'insertion par l'économie". Ils mettent en place des activités d'utilité sociale, bien qu'ils puissent aussi développer des activités à la fois marchandes et non marchandes. L'objectif est une remobilisation ou re-dynamisation par la mise en situation de travail. Ces organismes s'adressent aux personnes en difficultés d'insertion, avec le plus souvent un faible niveau de qualification, afin de leur proposer

une mise en situation professionnelle autour de la mise en valeur d'un patrimoine collectif, naturel, ou bâti, ou de la réalisation de produits et de biens ayant une utilité sociale.

Références légales :

Loi du 29-07-1998

Loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale (dite "plan Borloo")

➤ LE MARAÎCHAGE BIO : LES BIENFAITS DU JARDIN, POUR LES JARDINIERS !

Le potager permet de débiter le parcours d'employabilité. Cette première étape dure environ trois mois et correspond à une phase d'observation de la personne. Cette activité

Je fais évoluer le travail des personnes en difficulté en les amenant à la prise d'initiatives."

Hafid Djelad

alimente 70 familles, sous forme "d'adhésion solidarité" à raison d'un panier de légumes bio frais et de saison chaque semaine et toute l'année. Cela implique donc de produire, sur un hectare, 50 variétés de légumes par an, afin de prévenir une éventuelle lassitude des abonnés au panier, ce qui demande une gestion pérenne et encadrée par un expert de la culture agrobiologique.

Ainsi, l'encadrant de cette activité doit posséder d'une part les qualités d'un accompagnateur social, et d'autre part une bonne connaissance et expérience en agronomie pour faire les rotations judicieuses de légumes sans épuiser les terres et sans utiliser de fertilisants chimiques. Par ailleurs, outre ces critères environnementaux, celle-ci



présente l'avantage d'être considérée comme une production de qualité et valorise le travail des personnes en insertion ; pas seulement d'un point de vue extérieur, mais surtout aux yeux des jardiniers.

➤ INSERTION ET DÉMARCHE QUALITÉ : UNE VISION RÉINCARNÉE...

Le point essentiel consiste à valoriser le travail des personnes en insertion en mettant l'accent sur une production de qualité répondant à des critères de respect de l'environnement et relevant d'un savoir-faire peu répandu. Cette approche permet, d'une part de valoriser les personnes au regard du fruit de leur travail et de l'intérêt porté par les clients vis-à-vis du produit, et d'autre part de créer la rencontre avec les usagers.

Par ailleurs, des actions sur l'ergonomie du poste de travail, la prévention sur les déplacements domicile-travail, formation aux premiers secours... sont menées par le Chênelet avec le Réseau des jardins de Cocagne du Nord Pas-de-Calais. Par son implication, Chênelet collabore à la mise en place de l'approche développement durable et donc au processus de démarche qualité au sein du Réseau Cocagne.

Principe II : l'esprit de solidarité et la volonté de coopérer"

C'est (...) sur l'échange d'expériences que fonctionnent les réseaux de tout type, à la fois pour étendre leur action mais aussi pour développer un véritable savoir-faire."

Source : 15 principes pour l'action, Cerdd, 2001

➤ ... ET UN HÉRITAGE QUI A FRUCTIFIÉ

Chênelet est membre actif du Réseau Cocagne et adhère ainsi aux principes suivants :

- l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté,
- la production de légumes en agriculture biologique exclusivement,
- la distribution de ces légumes à un réseau d'adhérents,
- la collaboration avec le secteur professionnel, il est membre du Gabnor qui fédère les agriculteurs bio dans l'objectif d'éviter la concurrence déloyale avec les professionnels du territoire en respectant les tarifications de la profession.

Critères auxquels viennent s'ajouter quatre axes de qualité fondamentaux pour le jardin :

- le renforcement de la mission insertion ;
- le positionnement et l'appartenance de l'adhérent à la dynamique solidaire ;
- les avancées environnementales ;
- la pertinence économique.

Sources : la démarche qualité du potager Chênelet, rapport d'activités 2005 et rapport d'activités 2006

UNE RELECTURE HUMANISTE DES ENJEUX PRODUCTIFS

Cette démarche qualité évalue les objectifs fixés au regard de finalités sociales : *“le jardin constitue un outil complémentaire d'un dispositif complet de lutte contre l'exclusion”*. En effet, il ne s'agit pas tant d'une démarche élaborée à l'intention d'une clientèle, bien qu'ici *“la participation des adhérents constitue un axe intéressant à développer pour de nouvelles solidarités, de nouvelles citoyennetés”*, mais plutôt d'une démarche tournée vers l'équipe en interne.

Une démarche qualité, au sens large, permet de mesurer le travail engagé, de ne pas rester vers les acquis et d'évoluer sur des objectifs nouveaux. La spécificité de la démarche qualité appliquée à Chênelet est d'avoir pour point d'entrée un objet social, des valeurs qui lui sont inhérentes (par opposition aux démarches généralement menées par le secteur concurrentiel, qui concentrent souvent obligations légales et/ou commerciales et

objectifs de performance économique), soit, **une démarche qui se construit à partir de l'éthique, pour se décliner ensuite dans l'organisation** de la structure. Elle interpelle avant tout le service rendu à l'utilisateur, à savoir les bénéficiaires du dispositif d'insertion (et non exclusivement le service rendu au client !), invoquant ainsi les questions de la responsabilité et des missions premières de la structure.

Une démarche qualité permet de mettre en cohérence les objectifs quantitatifs de nos actions et d'en améliorer la lecture interne comme externe. Elle donne l'occasion de revisiter leur sens et de déterminer plus finement leurs évolutions.”

Source : www.chenelet.org

Portrait

Régine Patyn Chênelet Développement

Quel est votre rôle au sein du projet Chênelet ?

Bien que je travaille aujourd'hui essentiellement sur un projet transfrontalier autour de projets d'acheminement extérieur, je suis à l'origine arrivée ici pour me mettre au service du collectif. J'essaie d'être attentive aux besoins du collectif au regard du sens du projet, car c'est ce qui nous permet cette souplesse de fonctionnement assez unique, de **mesurer les avancées sur la trajectoire, mais aussi d'assurer la cohérence entre nos projets**. J'ai l'impression que les bénéficiaires du programme d'insertion perçoivent aussi cette cohérence et surtout le sens inhérent à nos activités : le maraîchage en est un exemple

très symbolique et très concret : si on a bien planté au départ, on récolte bien à l'arrivée. **Le “on” est très important**, ce ne sont pas seulement les jardiniers qui sont responsables, car si l'encadrement est défaillant, c'est tout qui est remis en question. Ainsi, l'individu est lié au collectif.

En quoi, selon vous, le projet Chênelet se distingue-t-il d'autres démarches d'Économie Sociale et Solidaire ?

La différence avec d'autres structures œuvrant dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire, à mon sens, est que Chênelet propose un parcours complet, avec lequel on termine sur un emploi, au sein de SPL (Scieries et Palettes du Littoral, NDLR), avec



L'individu est en permanence lié au collectif.”

des conditions et des cadences similaires à celles rencontrées dans des filières traditionnelles. Autre particularité, c'est d'une part le professionnalisme de l'encadrement, qui nous fait rechercher chez les encadrants à la fois des compétences en encadrement, des compétences techniques, et une sensibilité à l'insertion, et d'autre part la diversité des métiers (dont en particulier le maraîchage et la menuiserie).

L'un des leitmotifs de Chênelet pourrait être qu'il n'y a *"d'autre soutien que d'aider ces personnes à retrouver un projet de vie entièrement conjugué à la première personne du singulier et de ne plus décider pour elles"* (extrait du guide de l'insertion socio-professionnelle, p. 5). Cette démarche est décrite comme la création du "je", un processus au cours duquel le projet d'insertion sociale devient le projet de l'individu.

Réhumaniser l'économie Recréer du JE

Le parcours au sein du Chênelet est "un parcours réellement approprié par chaque intéressé parce que décliné à la première personne du singulier. À l'instar de l'économiste René Passet, on peut considérer qu'une croissance économique qui génère l'exclusion sociale, la déculturation et la spoliation des milieux naturels n'est pas un développement".

Sources : rapport d'activité 2005
et guide de l'insertion

Cette réflexion analyse la place de l'homme dans l'économie et en particulier la place de l'insertion en tant que métier, une analyse qui interpelle les principes essentiels de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). C'est aussi une économie à (ré)inventer, de manière permanente, se situant à côté des logiques économiques du marché et d'un service public fortement menacé, donc une économie plurielle.

Cette économie connaît diverses appellations : "tiers secteur à finalités sociales et écologiques", "tiers secteur d'économie de proximité", ou, plus simplement, "tiers secteur". Devant la montée continue de l'emploi précaire, de l'exclusion et des inégalités sociales, l'imagination et l'innovation sont sollicitées pour **dépasser la société salariale traditionnelle et transformer les modalités de distribution des biens et des services.**

C'est la posture des acteurs de l'insertion qu'il convient de (ré)interroger selon le Guide de l'insertion, page 16 :

- "Mettre en activité les personnes en difficulté ; dans l'attente de quoi ?

- Les personnes éloignées de l'emploi peuvent-elles être en capacité d'offrir leur service dans un marché de l'emploi sans cesse plus exigeant ?
- Faut-il prévoir des activités en marge du marché du travail pour les personnes les plus fragiles ?
- Quelles sont parmi les activités accessibles aux personnes celles qui sont peu qualifiées, peu délocalisables et demandeuses d'effectifs ? (...)"

Ceci implique une approche de l'insertion particulièrement proche de l'individu. Dans la pratique, le Chênelet a ainsi mis en place des outils d'accompagnement individuels afin de faciliter un meilleur suivi des acquis professionnels. La pédagogie repose sur trois notions essentielles : l'engagement de la personne, la transparence de la structure et du dispositif, et la contractualisation des objectifs à atteindre pour l'accomplissement du projet d'insertion.

"Les outils d'accompagnement sont développés selon trois partis pris :

- *l'insertion par l'activité est une forme d'action résolument économique, elle se doit d'être appréhendée comme telle, avec les questionnements et les outils stratégiques des entrepreneurs d'aujourd'hui ;*

- *il est indispensable que la personne puisse par elle-même rendre compte de son parcours ;*
- *la personne doit être informée des moyens techniques, humains, financiers, en vue de son insertion."*

Source : Chênelet Insertion,
Guide de l'insertion socio-professionnelle

Ces outils (contrat d'accueil, fiches de poste, livret d'acquisition professionnelle) sont utilisés par les personnes tout au long de leur itinéraire dans le Chênelet afin de mesurer par elles-mêmes le progrès accompli. Ces outils d'accompagnement leur facilitent ainsi la lecture de l'ensemble des aptitudes et compétences acquises ou étapes franchies au sein de la structure, et ainsi ils permettent de faciliter le choix et l'identification du projet professionnel de chacun.

Reconsidérer la richesse, reconsidérer l'homme

Il nous est fait obligation de redéfinir les termes mêmes de la richesse. En effet, il est faux de croire que pour aller vers un développement durable, il suffit d'ajouter, à un pilier économique qui serait inchangé (une croissance sans transformation, des activités productives auxquelles on ferait semblant de ne pas toucher...), un pilier environnemental et, pour finir, un pilier social. Pour autant, il n'y a de développement soutenable possible que si une profonde réinterrogation du pilier économique par des enjeux non seulement sociaux mais plus largement humains et écologiques vient transformer la vision et la pratique même de l'économie"

Source : Patrick Viveret, Reconsidérer la richesse,
Edition de l'Aube, 2003

LA PART NON NÉGLIGEABLE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN RÉGION NORD PAS-DE-CALAIS

L'Économie Sociale et Solidaire apparaît comme un secteur non négligeable de l'activité régionale. Au 1^{er} janvier 2003, le nombre d'établissements appartenant à l'Économie Sociale et Solidaire s'élève à 23 800 dans la région Nord Pas-de-Calais. Ils représentent 12,7% de l'ensemble des établissements

régionaux du champ privé marchand. Cette part est légèrement supérieure à la moyenne nationale de 11,7%, en raison d'une plus forte représentation des associations (10,7% des établissements contre 9,3% au niveau national) ; le poids des coopératives est quant à lui un peu plus faible (1,6% contre 2,1% pour la France). À fin 2000, près de 8 600 établissements du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire occupaient 107 600 salariés non occasionnels, soit 8% des salariés tous secteurs confondus.

Source : INSEE
Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais
Conseil Général du Nord
Conseil Général du Pas-de-Calais



➤ LA SOLIDARITÉ AU-DELÀ DE L'EMPLOI

L'activité d'insertion du Chênelet est inscrite dans une réflexion globale sur les réponses aux **préoccupations des plus démunis, qui ne se résume pas à l'emploi**. Ces personnes sont bien souvent confrontées à bien d'autres difficultés inhérentes à leur situation (famille, logement, mobilité, santé...), des difficultés dont la prise en compte ne peut être séparée de l'employabilité. Autrement dit, comment trouver un travail si vous n'avez pas d'adresse ? Autre exemple, un milieu déstructuré et à faibles revenus ne facilite pas l'organisation sociale et familiale ; sur ce point, le monde professionnel, dans sa course à la performance, s'avère de plus en plus exigeant. Or il n'est pas aisé pour des personnes fortement liées à leur famille d'accuser une absence de plusieurs jours pour un chantier éloigné de leur foyer.

C'est pourquoi, tout au long de son parcours, chaque personne est suivie par une accompagnatrice sociale professionnelle du Chênelet développement. Ces accompagnatrices, en lien avec les organismes d'aides sociales, interviennent pour résoudre des problèmes familiaux, montent des dossiers d'aide auprès d'autres partenaires pour éviter les situations d'endettement.

➤ DE LA GRAINE À L'ASSIETTE : RÉINSTITUER LE CERCLE VERTUEUX DE L'ALIMENTATION

En matière de consommation, **l'alimentation est l'un des miroirs de notre société. Révélatrice des aberrations de notre mode de développement** (à commencer par le suremballage en passant par la vache folle,

la grippe aviaire, l'obésité, la résistance aux antibiotiques...), **elle l'est aussi des volontés de faire mieux et autrement** (agriculture biologique, traçabilité, jardins de Cocagne...), pour une alimentation saine et équilibrée.

L'alimentation occupe une place importante, en particulier chez les personnes en difficultés, parce qu'elle constitue un poste de dépenses conséquent, et parce qu'il n'est pas rare de constater une alimentation peu diversifiée, voire insuffisante : parfois *"les personnes arrivent au Chênelet le ventre vide, car elles n'ont plus suffisamment d'argent pour se nourrir"*. Paradoxalement, les plats préparés, plus chers, et dont les qualités nutritives ne peuvent pas rivaliser avec une véritable cuisine familiale, font l'alimentation courante. La culture de la cuisine disparaît des foyers et particulièrement des foyers défavorisés. L'obésité, comme certaines carences, s'impose dans nos sociétés comme un nouveau fléau lié à la culture alimentaire qui impacte la santé, et ce à nouveau de manière inégale selon les revenus et le niveau de vie.

En réponse à ces inégalités et déséquilibres, le pôle alimentaire "les 4 saisons du Chênelet" est en cours de structuration début 2007, selon les principes suivants :

"L'équité sociale, en ce qui concerne l'accès à une alimentation diversifiée et de qualité

- *Créer un lieu d'apprentissage de la santé alimentaire prioritairement dédié aux publics fragiles*
- *Promouvoir la citoyenneté dans l'acte de consommation, et une économie domestique maîtrisée*
- *Lutter contre la peur et le rejet de la nouveauté*

L'ALIMENTATION AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE SOLIDARITÉ

Constat	Réponses / objectifs
• Les problèmes de santé liés à l'alimentation touchent les populations les plus fragiles ; • La rupture de la transmission des savoir-faire culinaires entre générations amène une absence de culture alimentaire dans les foyers ; • L'organisation de la société et les modes de vie incitent à une surconsommation tandis que l'organisation de la production amène à la "mal bouffe".	• Permettre à des personnes fragilisées de suivre un parcours d'éducation à de meilleurs comportements alimentaires ; • Promouvoir une alimentation équilibrée tout en maîtrisant économiquement le poste alimentation du budget du foyer ; • Sensibiliser les personnes à la consommation responsable, notamment alimentaire ; • Combiner alimentation de qualité, prise de conscience sur l'origine de la production et valorisation des emplois locaux.